

QUESTIONS ORALES

L'IMMIGRATION

L'ATTITUDE DES FONCTIONNAIRES À L'ÉTRANGER DEVANT CERTAINES DIRECTIVES DU MINISTÈRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ayant déclaré que parfois ses fonctionnaires en poste à l'étranger ne tiennent aucun compte des directives du ministère en ne les lisant tout simplement pas ou en prétextant qu'elles sont de la propagande, point que je ne commenterai pas, que fait le gouvernement pour déterminer dans quelle mesure l'activité des fonctionnaires échappe à l'autorité du ministre dans l'application des politiques du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ignorais qu'on s'était plaint de la chose, mais j'en discuterai volontiers avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Par ailleurs, le gouvernement a toujours eu pour politique de veiller à ce que tous les fonctionnaires respectent les directives de notre gouvernement.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, d'après la déclaration du ministre, il semble que ce ne soit pas le cas. Vu la gravité de l'accusation du ministre, si elle est fondée, et la gravité de ses effets sur le moral des fonctionnaires, si elle ne l'est pas, je demande au premier ministre si l'on fait enquête en bonne et due forme sur la question.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Comme on semble m'attribuer des propos apparemment calomnieux sur le compte de personnes laborieuses et compétentes, j'aimerais signaler au chef de l'opposition qu'il parle sans doute d'une conversation d'ordre général sur un cas précis dans lequel quelqu'un n'aurait peut-être pas reçu certains renseignements. Il s'agit plutôt de spéculation sur certains cas précis, rien de plus. Si, dans le rapport sur ce que j'ai dit, qu'il me reste à voir d'ailleurs, il y a plus que cela, je...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le chef de l'opposition.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une autre question supplémentaire à poser au premier ministre ou au ministre. A-t-on l'intention de laisser subsister ces doutes sérieux quant à l'application des politiques du gouvernement ou, d'autre part, quant à l'insubordination des fonctionnaires. Étant donné la déclaration du ministre, le premier ministre ou le gouvernement ont-ils l'intention de faire enquête afin de tirer les choses au clair et mettre fin à la situation intolérable qui existe actuellement?

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Voyons, monsieur l'Orateur, ce n'est pas aussi intolérable que cela. Il arrive chaque jour, j'en suis sûr...

L'hon. M. Hees: Dans tous vos ministères.

Le très hon. M. Trudeau: ... dans toute fonction publique comparable par ses effectifs à celle du Canada que certains fonctionnaires n'exécutent pas toujours les directives qu'ils reçoivent de la meilleure façon possible. On

[M. l'Orateur.]

peut le mettre sur le compte de la faiblesse humaine, d'un écart de conduite ou de tout autre motif.

L'hon. M. Hees: D'un manque de directives.

Le très hon. M. Trudeau: Le gouvernement s'efforce d'assurer le plus d'efficacité possible dans la fonction publique. Le ministre a déclaré, et on l'a reconnu des deux côtés de la Chambre, que nous avons une des meilleures administrations au monde.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Que vous essayez de votre mieux d'affaiblir.

Le très hon. M. Trudeau: Dire qu'il y a parfois, quelque part, de l'inefficacité, monsieur l'Orateur, ne justifierait pas le gouvernement de se conduire comme le chef de l'opposition et d'enfourcher sa cavale pour charger les moulins à vent qui semblent être...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

• (2.30 p.m.)

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La parole est au chef de l'opposition.

L'hon. M. Stanfield: Je me demande contre quel moulin à vent je suis censé me battre. Est-ce le premier ministre?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Prince Albert.

M. Fairweather: Qu'en dites-vous, Buster?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, pour apprendre ce que signifie Buster, puis-je demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il a trouvé que les agents de l'immigration à l'étranger feignent d'ignorer complètement les directives sur la politique de l'immigration, soit qu'ils ne les lisent pas, soit qu'ils les traitent comme de la propagande. Est-ce vrai, oui ou non?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas vrai.

Le très hon. M. Diefenbaker: Alors, pourquoi le ministre l'a-t-il dit?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

[Plus tard]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. En raison de la très grave déclaration du ministre qui prétend être incapable de faire appliquer par les fonctionnaires de l'Immigration ou les bureaux situés dans le monde entier ses directives sur des questions de principe, puis-je lui demander quelles mesures il prend pour remédier à cette très grave situation et en toute justice pour les fonctionnaires loyaux de son ministère, fera-t-il une déclaration à la Chambre?

L'hon. M. Lang: En toute justice pour ces fonctionnaires loyaux, j'aimerais que le député ne fasse pas d'un non net un oui nuancé et continue à répandre cette calomnie.